



Aurore Schmitt
(CNRS - ASM)

Journées d'études
Interdisciplinaires

Elisabeth Anstett
(CNRS - ADES)

DES MORTS PRIVÉS DE FUNÉRAILLES

Modalités contestées
et enjeux de la mise en terre

LUNDI 21 MARS 2022

En présentiel uniquement

Inscription gratuite mais obligatoire : sansfunerailles@gmail.com

Aix-Marseille Université,
Facultés des sciences médicales et paramédicales,
Campus Timone, bâtiment pédagogique,
27 blvd Jean Moulin 13005 Marseille



DES MORTS PRIVÉS DE FUNÉRAILLES

Modalités contestées et enjeux de la mise en terre

Journées d'études organisées par :

- Aurore Schmitt (CNRS, UMR 5140 Archéologie des Sociétés Méditerranéennes)
- Elisabeth Anstett (CNRS, UMR 7268 Anthropologie bio-culturelle, Droit, Ethique et Santé)

Aix-Marseille Université,

Facultés des sciences médicales et paramédicales,
Campus Timone, Bâtiment pédagogique,
27 blvd Jean Moulin I3005 Marseille

Inscription préalable obligatoire :

sansfunerailles@gmail.com

(En présentiel uniquement)

Les pratiques mortuaires qui n'incluent ni funérailles, ni sépulture, méritent une attention particulière. En effet refuser l'accès à des funérailles témoigne de la disqualification de certains individus selon leurs statuts, les circonstances de leur mort ou certains de leurs actes, ce qui apporte des informations essentielles sur le fonctionnement des sociétés d'hier à aujourd'hui.

Ainsi les historiens et les anthropologues sociaux ont montré que certaines sociétés privaient les esclaves de funérailles, cependant que d'autres traitaient la dépouille des suicidés de façon discriminante, et que pour d'autres encore le cadavre des criminels ou des vaincus de la guerre devait être simplement jeté aux ordures après leur mise à mort. Et, la question du sort fait aux enfants mort-nés continue de faire couler beaucoup d'encre signalant la difficulté à statuer sur la nature véritablement funéraire du traitement de leur dépouille.

Par ailleurs, en contextes archéologiques, s'il est admis, qu'un dépôt de restes humains n'est pas systématiquement le fruit d'un traitement funéraire, il n'y a eu, à ce jour, que peu de tentatives pour référencer et comparer de façon ordonnée les pratiques mortuaires qui privent certains individus de funérailles. Le fait que ce pan de recherche ait tardé à se développer est dû à plusieurs causes. Il est d'une part probable qu'un traitement non-funéraire des dépouilles a moins de chance de produire des traces matérielles exploitables par les archéologues, mais ce retard pose aussi le problème de l'identification des traitements qui ne sont pas funéraires à partir de données archéologiques.

Cette troisième journée d'étude qui fait suite aux deux journées réalisées à Montpellier en juin 2021 et consacrées à la privation intentionnelle de funérailles, se propose de poursuivre notre réflexion interdisciplinaire et diachronique sur l'absence de traitement funéraire en se focalisant sur des modalités problématiques de mise en terre, et en questionnant leurs enjeux.

Lundi 21 Mars 2022

9h → Accueil et introduction de la journée

Aurore Schmitt et Elisabeth Anstett

9h15 *La sépulture des morts-nés : un enjeu politique dans la France impériale*

Vincent Gourdon (CNRS, UMR 8596, Centre Roland Mousnier, Paris)
Nathalie Sage Pranchère (CNRS, UMR 7219, Sphere, Paris)

10h00 *«Ça ne se jette pas» : malaises et évolutions du droit français quant au traitement des embryons morts.*

Lisa Carayon (Université Paris I3, UMR 8156, Iris, Paris)

10h45 → Pause Café

11h00 *Le refus de sépulture paroissiale à Troyes aux XIV^e-XV^e siècles: la découverte d'un lieu d'inhumation de prisonniers.*

Cécile Paresys (Inrap Grand Est, UMR 7264 Cepam, Nice)
Vincent Marchaisseau (Inrap Grand Est/UMR 6298 Arthehis, Dijon)
Cédric Roms (Inrap Grand Est, UMR 8589 LaMOP, Paris)

11h45 → Discussion générale

12h30 → Pause déjeuner

14h00 *Mourir en bord de mer : naufrages et inhumations des « corps noyés » sur les côtes du golfe du Lion au XVIII^e siècle.*

Léa Tavenne (Université Paul Valéry Montpellier 3, UMR 5140 ASM, Montpellier)
Sébastien Berthaut-Clarac (Université de Perpignan, UR 7397, Cresem, Perpignan)

14h45 *Système funéraire perturbé, Bergame 2020, Italie*

Chiara Alfieri LPED (IRD, Aix-Marseille Université)
Marc Egrot LPED (IRD, Aix-Marseille Université)

15h30 → Discussion générale

Animée par Aurore Schmitt et Elisabeth Anstett

16h30 → Conclusion et annonce des étapes suivantes